Réunion du mercredi 23 septembre 2026
Consultation électronique
Procès-verbal n°8

Président de séance M. Jean Louis OLIVIER
Présents MM. Christian DELCEL et Éric MAIOROFF
Excusés MM. Gregory BOUCHET et Philippe GUILBAULT

Approbation du PV n°7 sans modification

SAISON 2026 - 2027 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Équipes2	Motif	à jouer le
D2	B	1	06/09/26	78802225	Paizay le Sec (1)		ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	**à définir**

RAPPEL DE LA DISPOSITION VOTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rencontres en période d'intempéries :
A) Inversion des matchs aller - Championnat
Au cours des matchs aller, si le terrain du club recevant est déclaré impraticable, la rencontre est automatiquement inversée, sous réserve que le terrain du club visiteur soit disponible et praticable. Le match doit se dérouler le jour et à l'horaire prévus au calendrier initial.
Merci au club concerné de prévenir l'équipe adverse, les officiels et le District.
Les deux clubs doivent s'organiser, comme c'est le cas en coupe, pour inverser la rencontre après le vendredi 17h30.

DÉPARTEMENTAL 2

Match n°78802232 : Vivonne (1) – St Benoit (1) en poule B du 19/09/26
Dysfonctionnement de la FMI. Feuille de match papier complétée par le club de Vivonne.
La commission demande à recevoir avant le mardi 29 septembre :

- A l'arbitre officiel de la rencontre M. De Volder Hugo :
 - Le score de la rencontre.
 - Les remplacements et les éventuelles sanctions.
 - Les éventuelles blessures.
 - Le nom des arbitres assistants et du délégué
- Au club de St Benoit :
 - Le score de la rencontre.
 - La composition de l'équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
 - Membres présents sur le banc de touche
 - Le nom du capitaine
 - Les éventuelles blessures.
 - Le nom des arbitres assistants et du délégué

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 78802508 : Neuville (3) – Loudun (1) en poule A du 06/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Neuville (3) pour en donner le gain à l'équipe de Loudun (1) (3-0, 3 points).

Match n° 78853451 : Nouaillé (3) – St Maurice Gençay (1) en poule C du 06/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Nouaillé (3) pour en donner le gain à l'équipe de St Maurice Gençay (1) (3-0, 3 points).

Match n° 78803177 : Chasseneuil St Georges (2) – Biard (1) en poule D du 05/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) pour en donner le gain à l'équipe de Biard (1) (3-0, 3 points).

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 78803538 : Beaumont St Cyr (4) – Lavoux Liniers (1) en poule B du 06/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Beaumont St Cyr (4) pour en donner le gain à l'équipe de Lavoux-Liniers (1) (3-0, 3 points).

Match n° 78803739 : Vicq sur Gartempe (2) – Archigny (1) en poule C du 06/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Vicq sur Gartempe (2) pour en donner le gain à l'équipe de Archigny (1) (3-0, 3 points).

Match n° 78803826 : Valdivienne (2) – Dienné (1) en poule D du 05/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Valdivienne (2) pour en donner le gain à l'équipe de Dienné (1) (3-0, 3 points).

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 78858523 : Leigné sur Usseau (2) – Cenon Vouneuil (2) en poule B du 06/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité à l'équipe de Leigné sur Usseau (2) (0-3, -1 point) pour en attribuer le gain à l'équipe de Cenon/Vouneuil (2) (3-0, 3 points).

Match n° 78983070 : Valdivienne (3) – Châtellerault Réunionnais (1) en poule C du 06/09/26
Évocation
La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 16/09/2026 (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Châtellerault Réunionnais (1) pour en donner le gain à l'équipe de Valdivienne (3) (3-0, 3 points).

Match n°79050323 : Lussac (1) – Bouresse/Queaux Moussac (2) en poule G du 20/09/26
Match arrêté à la 47ème minute suite à une blessure
Dossier transmis à la Commission Litiges et Contentieux

FORFAIT

Match n°78856145 : Vouneuil Béruges (3) – La Pallu (3) en poule E du 20/09/26
2ème forfait de l'équipe de Vouneuil Béruges (3) (sans déplacement de l'équipe de La Pallu (3))
Amende de 36€ au club de Vouneuil Béruges.

Match n°79049598 : Quinçay (2) – Boivre (2) en poule E du 20/09/26
2ème forfait de l'équipe de Quinçay 2 (sans déplacement de l'équipe de Boivre (2))

Amende de 36€ au club de Quinçay.

Match n°78856525 : Château Garnier (1) – ACG Foot Sud 86 (3) en poule I du 20/09/26
2ème forfait de l'équipe de l'ACG Foot Sud 86 (3) (sans déplacement)
Amende de 36€ au club de l'ACG Foot Sud 86.

COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 2ème tour 27/09/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	Archigny 1	D4C	Pleumartin Roche Posay 1	D5C
2	Aslonnes 1	D4E	Chapelle Viviers 1	D3D
3	Blanzay 1	D5I	Villeneuve 1	D5D
4	Bonnes 1	D5C	Lavoux Liniers 1	D4B
5	3 Vallées 86 3	D3D	Bonneuil Matours 1	D4F
6	Champigny 1	D5F	St Léger de Montbrillais 1	D4A
7	Chatain 1	D3C	Valence En Poitou Fc 1	D4E
8	Chatellerault Reunionnais 1	D5C	Thuré Besse 1	D3B
9	Colombiers 1	D4B	Coussay Les Bois 1	D4C
10	Coussay 1	D3A	Vouillé Latillé 1	D3B
11	Dissay 1	D4C	Boivre 1	D3A
12	Fleuré 1	D3D	Chateau Larcher 2	D3C
13	Jouhet Pindray 1	D4D	St Savin/Nalliers 2	D5G
14	Lavoux 1	D5D	Château Garnier 1	D5I
15	Loudun 1	D3A	Leigné S/Usseau 1	D3B
16	Ouzilly 1	D4A	Quincay 1	D3A
17	Poitiers Baroc 1	D4B	Vernon/Dienné 1	D5H
18	Poitiers Cep 1	D3B	Montmorillon 2	D3D
19	Sammarcolles 1	D4A	Nord Vienne/3 Moutiers 1	D3A
20	Savigny L'Evescault 1	D4F	Adriers 1	D5G
21	St Christophe 1	D5A	Ucse 1	D3A
22	St Remy s/ Creuse 1	D4C	Avanton 1	D3B

Organisation du 2ème tour de Coupe Louis David

22 équipes qualifiées du tour 1
2 équipes de D5 éliminées du Tour 2 de Coupe Nouvelle Aquitaine
3 équipes de D4 éliminées du Tour 2 de Coupe Nouvelle Aquitaine
3 équipes de D3 non engagées en Coupe Nouvelle Aquitaine
5 équipes de D3 non engagée en CNA éliminées du Tour 1 de Coupe de France
9 équipes éliminée du Tour 1 de Coupe Nouvelle Aquitaine
Soit un nombre de matches au 2ème tour de : 22 matchs
La commission constitue 2 groupes géographiques et procède au tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

CHALLENGE DES RÉSERVES

CHALLENGE DES RÉSERVES : 1er tour le 27/09/26				
N°	**à domicile**	**div.**	**à l'extérieur**	**div.2**
1	Adriers 2	D5I	Vivonne 2	D4E
2	Biard 2	D5E	St Christophe 2	D5B
3	Boivre 2	D5E	St Léger de Montbrillais 2	D5A
4	Bonneuil Matours 2	D5C	Châtellerault Portugais 2	D4C
5	Bouresse/Queaux Moussac 2	D5G	Blanzay 2	D5H
6	Chapelle Viviers 2	D5G	Valdivienne 2	D4D
7	Cissé 2	D5E	St Remy s/ Creuse 2	D5B
8	Coussay Les Bois 2	D5C	Sammarcolles 2	D5A
9	Fontaine Le Comte 3	D4F	Valence En Poitou Oc 2	D5I
10	Ingrandes 2	D4C	Poitiers Baroc 2	D5F
11	Leigné S/Usseau 2	D5B	Coussay/Moncontour 2	D5A
12	Mignaloux Beauvoir 2	D4F	Loudun 2	D5A
13	Mirebeau 2	D5A	Avanton 2	D5E
14	Payroux Charroux Mauprévoir 2	D5I	St Saviol 2	D4E
15	Quincay 2	D5E	St Maurice Gencay 2	D5F
16	Senillé St Sauveur 2	D5B	Dissay 2	D5I
17	Sommières St Romain 2	D5I	Usson Poitou Isle 2	D4E
18	St Savin/Nalliers 3	D5D	Poitiers Gibauderie/Beaulieu 2	D5E
19	Vallée Du Salleron 2	D5G	Paizay Le Sec 2	D5D
20	Vouillé Latillé 2	D5A	Cenon/Vouneuil 2	D5B
21	Vouneuil Béruges 3	D5E	Rouillé 2	D5H

Organisation du 1er tour du Challenge des réserves

34 équipes réserves de D5

8 équipes de D4 tirées au sort

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 29€

Match n°78803920 : Usson du Poitou Isle (2) – ACG Foot Sud 86 (2) en D4 poule E du 20/09/26
Match n°79048350 : Coussay/Moncontour (2) – Loudun (2) en D5 poule A du 20/09/26

LICENCES MANQUANTES

Amende de 10€

Match n°78856147 : Poitiers Gibauderie/Beaulieu (2) – Biard (2) en D5 poule E du 20/09/26
Non inscription de la licence d'un joueur de Poitiers Gibauderie

Prochaine réunion : mercredi 30 septembre 2026

Le président, Jean Louis OLIVIER